

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE VALE-EA4085

Tenue en Sorbonne, le 10 juin 2010

Secrétaire de séance : M.-C. DANIEL

Excusés : M. AMFREVILLE, M. RAULET, Mme TOUSSAINT

Mme KREIKENMAYER est représentée par Mme DRESCHER.

Mlle MARTINA et Mme MIN-DENHARD (représentantes des doctorants) sont remplacées par Mlle CALLEUX et Mlle SERENA.

Pierre ISELIN ouvre la séance à 10h05.

L'ordre du jour est annoncé par Pierre Iselin comme suit :

1. La question des statuts de VALE
2. La réorganisation des axes principaux
3. La situation financière de VALE aujourd'hui
4. Les projets scientifiques

Avant d'entamer le premier point de l'ordre du jour, **Pierre ISELIN** précise que le recrutement par l'UFR de Marc AMFREVILLE, professeur de littérature américaine, conduit à un élargissement de fait du bureau puisque M. AMFREVILLE a exprimé le souhait de s'intégrer à l'équipe d'accueil. Par conséquent, afin de respecter le principe de parité entre les professeurs et les maîtres de conférences au sein du bureau (principe adopté lors de l'assemblée générale du 14 avril 2010) il est proposé d'intégrer un nouveau maître de conférences dans le conseil. Marie-Céline DANIEL est élue à l'unanimité des présents.

Pierre ISELIN rappelle que le mandat des membres du bureau couvre la durée du plan quadriennal, tandis que les doctorants seront remplacés au gré de leur soutenance.

1. LA QUESTION DES STATUTS

Pierre ISELIN explique d'abord qu'après vérification, il apparaît qu'aucune équipe d'accueil n'a déposé de statuts à Paris IV. Il propose d'attendre l'élaboration d'un texte de cadrage par l'université, ce qui n'empêche pas de définir des règles pour le bon fonctionnement de VALE. **Frédéric REGARD** rappelle que l'AERES dans son rapport d'évaluation a souligné la nécessité d'élaborer des statuts. Il insiste sur le besoin d'établir un mode de gouvernance transparent pour améliorer la communication au sein de l'équipe et clarifier les procédures. Puisque certaines UMR ont déjà déposé des statuts, il est proposé de mettre en place un comité restreint qui réfléchirait à la forme que pourrait prendre la nouvelle organisation. Ce comité présenterait ses propositions à la prochaine réunion du bureau, prévue à l'automne.

Une discussion s'engage sur les questions auxquelles devraient répondre ces règles de fonctionnement et les principes qu'elles devraient réaffirmer. Les points suivants apparaissent :

- Le conseil (ou bureau) compte un nombre égal de professeurs et de maîtres de conférences.
- Le mandat des membres du bureau couvre la totalité du plan quadriennal
- Le directeur adjoint dispose de tous les pouvoirs du directeur par délégation

- Pour le nouveau contrat quadriennal, le directeur sera élu. Il faudra déterminer par qui (AG ou conseil ?).
- L'élection du nouveau directeur devra avoir lieu *avant* le changement de contrat, afin que le nouveau directeur puisse prendre en charge la rédaction des projets de l'équipe d'accueil, à présenter dans le nouveau contrat. Le délai nécessaire reste à définir (six mois, un an ?).

La prochaine élection du directeur devrait donc se tenir courant 2011, puisque le nouveau contrat quadriennal débute en 2012.

Sont volontaires pour prendre en charge l'élaboration des statuts :

- Élisabeth ANGEL-PEREZ
- Pierre ISELIN
- Frédéric REGARD
- Alexis TADIE

2. LA REORGANISATION DES AXES DE RECHERCHE

Pierre ISELIN rappelle que, jusqu'à récemment, VALE était organisée selon trois axes principaux (Texte et Critique du Texte, Texte et Image et ERCLA) qui disposait chacun d'une certaine autonomie ainsi que d'une ligne budgétaire spécifique. Compte tenu des départs et des arrivées au sein de l'équipe, il propose de renoncer à cette classification tripartite et d'unifier les lignes budgétaires. Il insiste sur la nécessité de clarifier les rapports des axes entre eux.

Geneviève COHEN-CHEMINET intervient pour préciser que cette mise au clair est indispensable à la refonte du site Internet. Le contrat de Nicolas KERN, l'informaticien, arrive à échéance en 2011, et il est donc impératif de s'atteler au plus vite à la reformulation des axes pour une mise en ligne rapide. Il faudrait aussi déterminer quels sont les types de documents à mettre en ligne. Sans schéma directeur clair, il est parfois difficile d'intégrer des informations à part, comme par exemple les travaux consacrés par les membres de VALE aux œuvres de littérature au programme des concours (les travaux d'Alexis TADIE sur Smollett, par exemple, n'ont pas pu être mis en ligne).

Pierre ISELIN précise que le texte de cadrage communiqué à l'AERES a clairement établi que l'organisation de VALE se faisait selon un axe transversal (la réflexion générique) et un axe vertical (spécifique). La question du maintien de cette double organisation se pose au moment de redéfinir les axes de recherche. **Élisabeth ANGEL-PEREZ** intervient pour souligner que, selon elle, la particularité de VALE réside dans cette double direction, à la fois un travail transversal et un questionnement sur la spécificité des genres. Sans doute ne faudrait-il pas l'abandonner, mais repenser l'organisation des axes dans le respect de cette caractéristique.

Pierre ISELIN précise qu'au moment de la rédaction du texte de cadrage destiné à l'AERES, les trois grands axes de VALE existaient encore. Depuis, le départ de Vanessa GUIGNERY a mis un terme de fait à la présence d'ERCLA dans VALE. Cependant, ce changement n'a pas été signalé clairement dans les pages Internet consacrées à la Recherche à Paris IV. **Frédéric REGARD** explique que la difficulté de la situation tient au fait que Vanessa GUIGNERY s'est trouvée dans l'impossibilité de transférer ERCLA de Paris IV à Lyon II, sa nouvelle université, en raison du décalage des deux contrats quadriennaux. Le nouveau contrat de Lyon II débute à partir du 1^{er} janvier 2011 : la situation est donc sur le point de se normaliser. Une fois le site de VALE refondu, il faudra s'assurer que les pages web de l'université sont cohérentes avec les projets de recherche proposés par l'équipe d'accueil.

Pierre ISELIN indique que les axes qui semblent se dessiner aujourd'hui sont d'ordre générique.

Frédéric REGARD expose brièvement le contenu de l'axe qu'il souhaite créer sous le nom de D2I (Discours, Identités, Interactions). Il s'agira d'un groupe de recherche consacré à trois grandes questions : les études de genre et notamment l'essai féministe (18^{ème}-21^{ème} s.), le récit d'exploration (19^{ème}-20^{ème} s.) ainsi que le roman contemporain, notamment la biographie ou l'autobiographie littéraire. Pour l'instant, cet axe n'apparaît pas sur le site web de VALE.

Alexis TADIE annonce qu'il a déposé un projet de recherche à l'ANR, qui ne lui a pas encore communiqué de réponse. Il indique qu'il ne souhaite pas créer d'axe, mais qu'il s'intégrera dans les groupes déjà existant.

Marc AMFREVILLE n'a pour l'instant pas précisé ses intentions, mais il est très probable qu'il initiera lui aussi de nouvelles pistes de recherche.

Une discussion s'engage ensuite au sujet de l'organisation du site Internet. Les questions s'articulent autour de la hiérarchie possible entre les axes, de la façon dont les axes sont reliés entre eux et de la façon dont on pourrait visuellement figurer cette organisation. Il en ressort que :

- La notion de hiérarchie des axes n'est pas fidèle à la réalité de l'organisation de VALE ; sur une page de site Internet, sans doute faudrait-il faire figurer une liste des axes classés par ordre alphabétique.
- La majorité des présents de prononce pour le maintien d'un projet ou d'un séminaire fédérateur. Il pourrait s'agir d'un « Séminaire VALE », qui permettrait à l'ensemble des membres de l'équipe de se retrouver autour d'un thème commun. Il reprendrait une part de ce que représente Texte et Critique du Texte aujourd'hui.
- Si ce Séminaire VALE est mis en place, il faudra prendre garde à ne pas atomiser la recherche en multipliant les axes.
- L'appartenance à VALE n'implique nullement de s'inscrire dans les projets de recherche spécifique d'un axe particulier.

Il y aurait donc un Séminaire VALE, instance fédératrice à laquelle tous les membres de l'équipe contribuent (dimension transversale). Les axes spécifiques (ARP, D2I, Texte et Image...) seraient maintenus (dimension verticale).

Un comité restreint est mis en place pour réfléchir à la mise en image de cette organisation pour le site Internet. Il est composé de :

- Guillaume COATALEN
- Geneviève COHEN-CHEMINET
- Marie-Céline DANIEL
- Françoise SAMMARCELLI

Après débat, il est décidé de maintenir un thème pour fédérer la recherche du Séminaire VALE. **Élisabeth ANGEL-PEREZ** annonce que le thème choisi pour l'an prochain est « Écrire l'oral ».

Plusieurs membres du bureau insistent sur la nécessité de coordonner les événements organisés par l'équipe d'accueil. Le calendrier devra être établi en groupe, afin que tout le monde connaisse à l'avance les manifestations prévues. **Juliette UTARD** propose de coordonner l'agenda pour l'équipe d'accueil.

3. LA SITUATION FINANCIERE DE VALE AUJOURD'HUI

Pierre ISELIN fait le bilan financier de VALE :

- 5 500 euros ont été dépensés depuis le début de l'année
- 22 000 euros restent en caisse
- Budget investissement (3 500 euros) vierge

L'équipe s'est engagée sur les projets suivants :

Pierre ISELIN insiste sur la nécessité de ne pas laisser de reliquat à la fin de l'exercice.

Mme DRESCHER, pour le Pôle Recherche, annonce qu'elle va bientôt mettre en ligne une notice d'information claire pour les demandes de financement de colloques et de journées d'études. Elle insiste sur la nécessité de préparer des dossiers de financement complets, qui doivent ensuite être déposés au bureau D429. Pour information, et avant la mise en ligne de la fiche pratique, elle rappelle que pour être considérée comme un colloque, une activité scientifique doit :

- Se dérouler sur deux jours au moins
- Impliquer au moins 15 intervenants
- Engager des frais de restauration, d'hébergement et de transports

La même rigueur est indispensable pour les ordres de mission ou les demandes de remboursement. Ils doivent être émis via l'application Mercure de l'Intranet. Pour l'obtention des remboursements, deux signatures doivent figurer sur les documents : celle du directeur de l'UFR (autorisation d'absence) et celle du responsable du centre financier ou du responsable de l'équipe de recherche.

4. LES PROJETS SCIENTIFIQUES

Pierre ISELIN rappelle que, pour une meilleure répartition des rencontres ou des séminaires dans l'année, il semble désormais indispensable de centraliser les demandes. Tout projet doit donc être adressé à Juliette UTARD (juliette.utard@paris-sorbonne.fr), qui vérifiera le calendrier pour une mise en ligne de l'agenda le plus rapidement possible.

Pierre ISELIN conclut la séance en rappelant les réflexions à mener d'ici à la réunion d'automne :

- Quelle périodicité des rencontres du séminaire VALE ?
- Selon quelles modalités ces rencontres doivent-elles s'effectuer (intervention d'une seule personne, interventions en groupe, tables rondes...)

La séance est levée à 12h30.